



# **DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS DE LA SANTÉ PRIVÉE FO**

## ***Abrogation immédiate de la réforme des retraites ! Non au conclave !***

La Commission Exécutive de l'UNSF, réunie le 30 janvier 2025, réaffirme son opposition catégorique au conclave décidé par le gouvernement. Elle exige l'abrogation immédiate de la réforme des retraites, imposée par le 49.3, une réforme injuste, inefficace et massivement rejetée par les travailleurs et la population.

Depuis plus d'un an, des millions de travailleurs ont exprimé leur refus catégorique de cette réforme. Pourtant, le gouvernement persiste et tente d'imposer un simulacre de dialogue sous conditions. La Commission Exécutive considère que notre confédération n'a rien à faire dans ce conclave et qu'elle doit refuser toute négociation sous la contrainte d'une réforme qu'elle combat !

L'UNSF ne lâchera rien ! D'autres solutions existent pour garantir et améliorer le système de retraite, sans reculer l'âge de départ ni réduire les droits des travailleurs. Elle refuse de tomber dans le piège de discussions biaisées, destinées à légitimer un recul social.

La Commission Exécutive appelle l'ensemble des salariés à rester mobilisés et à exiger ensemble l'abrogation de cette réforme !

Elle ne comprendrait pas que notre confédération continue à participer à ces réunions, qu'elles s'appellent conclave ou conférence sociale, alors que le gouvernement a clairement signifié son refus d'abroger la loi sur les retraites. L'UNSF ne peut accepter de se laisser enfermer dans de pseudo-discussions contraires à ses revendications.

## ***Non au conclave, oui à l'abrogation !***

L'UNSF poursuivra le combat pour la défense des retraites, la préservation des acquis et contre toute tentative de retraite par points.

L'UNSF appelle ses syndicats à organiser des Assemblées Générales et à mettre en place le rapport de force nécessaire pour obtenir l'abrogation de cette réforme. Elle invite l'ensemble des travailleurs à se mobiliser massivement, à interpeller le gouvernement et à amplifier les actions sur le terrain.

Paris, le 30 janvier 2025